

Séance du congrès du 21 décembre 2012
Discussion sur la motion de censure
Explication de vote de Philippe Gomès

Mes chers collègues,

La motion de censure que nous avons déposée au nom de notre groupe politique dépasse très largement la question du changement ou pas de ce gouvernement.

Ce qui est en jeu, ce sont les fondements mêmes de l'Accord de Nouméa qui ont été approuvés à 72% par les calédoniens en 1998 et sur ces principes essentiels qui structurent au plan politique, institutionnel, économique et sociale notre pays depuis 14 ans maintenant, nous ne céderons jamais quelles que soient les circonstances, quels que soient les prébendes ou les postes qui nous sont proposés et quelles qu'en soient les conséquences politiques.

Nous n'accepterons jamais que le principe de **consensus** soit foulé aux pieds dans le fonctionnement du gouvernement et que des secteurs de compétence soient imposés à des membres de l'institution car c'est la matrice même de l'Accord de Nouméa, en ce qui concerne l'exécutif du pays, qui serait ainsi dévoyée.

Nous n'accepterons jamais que **la collégialité**, qui est le corollaire indispensable de la solidarité gouvernementale, n'irrigue pas de manière permanente le fonctionnement de l'exécutif.

Nous n'accepterons jamais que le principe de **proportionnalité** soit bafoué et qu'un groupe politique du congrès, quel qu'il soit, ne puisse plus exprimer sa différence au motif qu'il ne fait pas partie de la majorité et qu'il soit, en conséquence, éliminé de toute représentation dans les organismes du pays.

Nous n'accepterons jamais que **l'état de droit** soit une variable d'ajustement afin d'imposer au pays des signes identitaires, quels qu'ils soient, parce que l'accord a prévu une procédure précise, celle d'une recherche en commun et d'une loi du pays votée à la majorité des 3/5^{ème}

Nous n'accepterons jamais que **la citoyenneté calédonienne** qui fonde les relations entre les communautés, au-delà de leur histoire ou de leur culture, qui nous permet collectivement de nous projeter vers un destin commun, ait un périmètre qui s'affranchisse de ce qui a été constitutionnalisé c'est-à-dire voté par le peuple calédonien.

Et si nous nous battons aujourd'hui pour défendre ces principes fondateurs de l'Accord de Nouméa c'est pour une raison qui va bien au-delà de la place de Calédonie Ensemble dans les institutions.

C'est parce que nous avons **une certaine idée du pays émancipé** que nous avons vocation à construire ensemble.

Un pays de droit où la règle s'impose à tous les citoyens, à tous les lobbies, à tous les acteurs politiques, économiques ou sociaux quels qu'ils soient.

Un pays de liberté, liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté d'information, liberté de penser différemment sans pour autant être puni ou exclu.

Un pays de solidarité, solidarité entre les territoires du nord, du sud et des îles, solidarités entre les ethnies, solidarités entre les générations.

Un pays de respect, respect des identités et des cultures, respect des histoires de chacun, respect de ce qui fait nos différences.

Enfin, **un pays émancipé au sein de la République**, non pas pour que des pouvoirs nouveaux soient exercés par une caste dont le seul graal est la conquête du poste, une caste qui n'est intéressée que par les oripeaux du pouvoir, une caste qui trouve toujours les moyens de se retrouver au-delà des ethnies et des idéologies, ici comme ailleurs, mais au contraire une émancipation solide, réfléchie, pleinement exercée et en toute responsabilité.

C'est ce pays-là que Calédonie Ensemble veut construire, c'est le sens de notre engagement, le socle de notre détermination. Voilà pourquoi nous voterons la censure de ce gouvernement de la coalition.